



PRESENTATION DE BJ75

ACTIVITES

BJ75 a été créée en 1975.

Elle emploie environ 300 personnes.

Elle produit en moyenne 450 millions de briquets par an.

BJ75 aura donc fabriqué environ **10 milliards de briquets** depuis 30 ans sans accident.

La fabrication des briquets fait appel à des techniques classiques de production:

- Moulage de pièces en matière plastique
- Injection de pièces en alliage Zamak
- Fabrication de ressorts
- Formage et découpe de pièces en métal
- Traitement de surface de pièces en métal ou en alliage
- Sous assemblage
- Assemblage
- Emballage

CLASSEMENT SEVESO

Administrativement, BJ75 est classé SEVESO pour la quantité maximale de gaz isobutane contenue dans :

- les briquets stockés à BJ75
En fonction du modèle, un briquet contient entre 2,3 et 4,8 grammes de gaz.
Compte tenu de la production journalière de BJ75 d'environ 2 millions de briquets il pourrait y avoir un stock maximum de briquets sur le site représentant 300 tonnes de gaz; le stock actuel représente 150 tonnes de gaz dans des briquets.
- ses 3 cuves de 100m³ (47 tonnes de gaz par cuve).
Ces cuves sont de même contenance que les cuves de gaz qui circulent sur les trains de marchandises.
La quantité minimale de gaz pour être classé SEVESO est de 50 tonnes de gaz.
Il est à noter que le volume unitaire de chaque cuve est inférieur au seuil SEVESO
Ainsi une entreprise qui n'aurait qu'une cuve comme celles de BJ75 ne serait pas classée SEVESO alors que le risque serait identique (voir § risques liés aux cuves).

RISQUES LIES AUX STOCKAGES DE BRIQUETS

Les études de danger et les exercices sur feux réels réalisés avec les Pompiers montrent que les stockages de briquets présentent un risque classique d'**incendie dont les effets sont limités au bâtiment concerné**. Ceci est dû au fait que les 300 tonnes de gaz sont réparties dans une multitude de petits réservoirs en plastique qui contiennent chacun au maximum 4.8 grammes de gaz, ce qui n'est absolument pas comparable avec 300 tonnes de gaz stockés dans plusieurs réservoirs métalliques de 50 tonnes.

Le risque d'incendie est d'ailleurs extrêmement faible car, non seulement chaque briquet subit plus de 60 contrôles automatiques à 100% lui assurant une parfaite étanchéité, mais de plus tous les bâtiments de production et de stockage sont complètement protégés par des systèmes automatiques d'arrosage (sprinkler).

SOCIETE DU BRIQUET JETABLE "B.J. 75", Rue de Hauterive 35600 Redon France

Téléphone 33 (0)2 99 71 21 60 Télécopie 33 (0) 2 99 71 38 82

Siège Social : 14, Rue Jeanne d'Asnières 92611 Clichy FRANCE Société Anonyme au capital de 5 029 200 €

301 590 915 RCS NANTERRE

RISQUES LIES AUX CUVES DE GAZ

Compte tenu des équipements de prévention et d'intervention de BJ75, les études de danger validées par l'INERIS montrent que le **risque d'accident majeur à BJ75 est infiniment faible**.

L'INERIS démontre aussi que les **effets d'un accident majeur** sont de même grandeur pour une cuve que pour trois cuves et sont donc **indépendants du nombre de cuves**.

Rappelons qu'une **entreprise n'ayant qu'une cuve semblable** à celles de BJ75 **ne serait pas classée SEVESO, alors que le risque serait identique à celui de BJ75**.

Or pour le même risque, BJ75 applique non seulement toutes les réglementations SEVESO mais en plus les dépasse largement (voir paragraphe moyens de prévention)

L'accident majeur serait le BLEVE d'une cuve de gaz ou de la citerne du camion de gaz venant remplir les cuves de BJ75.

Le BLEVE est la ruine totale d'une cuve entraînant l'inflammation instantanée du gaz

Dans le cas de BJ75, le BLEVE aurait pour effet principal de créer un **rayonnement thermique** important pendant quelques secondes sur 250 m autour de la cuve ou de la citerne camion.

Pour se protéger du rayonnement thermique, il suffit de se placer derrière des murs en parpaings à l'intérieur d'une maison ou d'un bâtiment.

Le BLEVE n'arrive pas d'un seul coup, il est le résultat d'une **suite d'accidents** :

1. une fuite de gaz importante
2. qui ne pourrait pas être arrêtée et qui resterait continue
3. qui s'enflammerait
4. qui viendrait chauffer une cuve
5. pas efficacement refroidie,
6. et dont les soupapes ne laisseraient pas suffisamment évacuer le gaz.

MOYENS DE PREVENTION DES RISQUES LIES AUX CUVES

Depuis plus de 30 ans, BJ75 n'a cessé d'améliorer de façon continue son niveau de sécurité et de mettre en œuvre des moyens organisationnels et techniques de prévention et d'intervention dépassant largement ceux exigés par la réglementation.

- **Détecteurs de gaz et Electrovannes gaz**

Dès 1976, en plus de l'interdiction stricte de fumer ou de faire du feu aux alentours du parc butane et dans tous les bâtiments, en plus de la création d'une équipe d'intervention habilitée gaz, un des grands principes de prévention de BJ75 a été d'utiliser des moyens automatiques de détection et de mise en sécurité (détecteurs de gaz et électrovannes) pour empêcher qu'une fuite de gaz reste continue.

SOCIETE DU BRIQUET JETABLE "B.J. 75", Rue de Hauterive 35600 Redon France

Téléphone **33 (0)2 99 71 21 60** Télécopie **33 (0) 2 99 71 38 82**

Siège Social : 14, Rue Jeanne d'Asnières 92611 Clichy FRANCE Société Anonyme au capital de 5 029 200 €

301 590 915 RCS NANTERRE

Aujourd'hui, 22 détecteurs contrôlent en permanence le parc Butane.

L'isobutane est un gaz inflammable mais pour qu'il s'enflamme, il faut créer un mélange minimum de gaz avec l'air.

Ce mélange minimum est appelé Limite Inférieure d'Inflammabilité ou encore LII.

Les détecteurs de BJ75 sont réglés pour se déclencher lorsque le mélange gaz-air atteint 3% de la LII.

En cas de détection, les électrovannes gaz sous les cuves et les autres électrovannes du site se ferment automatiquement en arrêtant toute circulation de gaz dans l'usine.

Par ailleurs, en cas d'absence de courant ou d'anomalie, les électrovannes se ferment automatiquement mettant ainsi l'installation en sécurité.

En arrêtant en automatique son installation à 3% de LII, BJ75 dépasse largement les exigences réglementaires qui imposent d'arrêter une installation lorsque le mélange gaz-air atteint 50% de la LII.

- **Merlonnage**

Un autre grand principe, mis en œuvre en 1995, et qui n'est exigé par aucune législation, a été :

- d'isoler le parc butane de l'extérieur du site et de l'intérieur du site par des merlons de terre de 6 mètres de haut et de 10 mètres de large,
- d'isoler, à l'intérieur du parc butane, la zone contenant les cuves, de la zone où le camion de gaz vient pour remplir les cuves, par des merlons de 6 mètres de haut et de 10 mètres de large
- de séparer les 3 cuves par des merlons de terre de 4 mètres de haut et de 6 mètres de large

- **Contrôle du niveau des cuves**

Un autre principe, qui, lui aussi, n'est pas exigé par la réglementation, est de contrôler journalièrement le niveau des cuves et de le comparer à la consommation de gaz utilisée pour la fabrication de briquets.

Par ailleurs, le remplissage de chaque cuve est contrôlé par des jauges électroniques qui arrêtent automatiquement le remplissage et ferment les électrovannes gaz si le niveau d'une cuve atteignait 84%.

Là encore BJ75 dépasse largement la réglementation qui impose l'arrêt automatique du remplissage lorsque le niveau de la cuve dépasse 95%.

- **Arrosage**

BJ75 a mis en œuvre les principes d'arrosage des grands dépôts de gaz liquéfiés alors que BJ75 n'est pas soumis à cette réglementation.

Les cuves de BJ75 sont munies de couronnes hautes et basses déluge sprinkler assurant un débit de 10 litres par m² et par minute.

SOCIETE DU BRIQUET JETABLE "B.J. 75", Rue de Hauterive 35600 Redon France

Téléphone **33 (0)2 99 71 21 60** Télécopie **33 (0) 2 99 71 38 82**

Siège Social : 14, Rue Jeanne d'Asnières 92611 Clichy FRANCE Société Anonyme au capital de 5 029 200 €

301 590 915 RCS NANTERRE

En cas de fuite de gaz ou de départ de feu, BJ75 déverserait 100 m³ d'eau par heure sur chacune des cuves.

En plus, et ceci n'est exigé par aucune législation, BJ75 a mis en place des rideaux d'eau devant chaque cuve et à l'entrée du parc butane assurant un arrosage supplémentaire de 180 m³ par heure.

Cette installation est, de plus complétée par 2 canons à eau, branchés en permanence sur des bornes d'incendie, orientés sur les cuves et pouvant débiter 180m³ d'eau par heure.

L'aire de stationnement du camion de gaz, quant à elle, est aussi protégée par un déluge sprinkler 10 litres par m² et par minute assurant un débit 80 m³/h d'eau sur le camion.

L'ensemble de l'installation est sécurisé, même en absence d'eau de ville, par la présence sur le site d'une réserve de 600 m³ d'eau et d'un groupe motopompe pouvant débiter 466m³/heure sous 8,8 bars de pression.

Par ailleurs, en accord avec les Services Municipaux et les Pompiers, BJ75 a créé une aire de pompage au bord du Thuet permettant aux Pompiers d'avoir accès à une réserve d'eau quasi inépuisable.

L'eau est en effet l'élément le plus important.

En cas de fuite de gaz, l'eau permet de créer un courant d'air qui dilue le gaz et réduit la zone dans laquelle il est inflammable.

En cas d'incendie, l'eau permet de refroidir les cuves et de créer un écran thermique pour protéger les équipes de secours.

- **Soupapes de Sûreté**

En 2003, BJ75 a doublé, par rapport à la réglementation, le nombre de soupapes de sûreté sur chaque cuve pour évacuer le gaz en cas d'augmentation de pression.

- **Contrôle Caméra**

En 2004, BJ75 a mis en place un réseau de caméras permettant de visualiser, de jour et de nuit, les cuves au parc butane et complétant ainsi l'ensemble des systèmes de surveillance du parc.

- **Détecteurs de flammes**

En 2005, BJ75 continue encore d'améliorer la sécurité du parc butane en se servant des nouvelles technologies de détection de flammes.

Ainsi 4 détecteurs de flammes autonomes sont en cours d'installation.

En cas de détection de feu, ils permettront de déclencher en automatique les déluges sprinkler sur les cuves, de fermer automatiquement les électrovannes gaz sous les cuves et les autres électrovannes du site et d'arrêter toute circulation de gaz dans l'usine.

SOCIETE DU BRIQUET JETABLE "B.J. 75", Rue de Hauterive 35600 Redon France

Téléphone **33 (0)2 99 71 21 60** Télécopie **33 (0) 2 99 71 38 82**

Siège Social : 14, Rue Jeanne d'Asnières 92611 Clichy FRANCE Société Anonyme au capital de 5 029 200 €

301 590 915 RCS NANTERRE

CONCLUSIONS

Comme le prouvent les études de danger et les expertises de l'INERIS, les moyens techniques et organisationnels de prévention et d'intervention mis en place à BJ75 et qui dépassent largement les obligations réglementaires, **rendent le risque de BLEVE infiniment faible.**

Cependant, le classement SEVESO de BJ75 conduit réglementairement la Préfecture à définir un plan d'urgence, appelé Plan Particulier d'Intervention, qui se mettrait en œuvre si BJ75 se trouvait dans la séquence des accidents qui pourrait conduire au BLEVE.

Ce plan prévoit le confinement de la population dans un rayon de 350 mètres autour du parc butane de BJ75.

Le confinement consiste à rester protégé à l'intérieur des bâtiments derrière des murs pendant tout le temps de l'alerte.

Comme décrit dans notre plaquette d'information, l'alerte se ferait à l'aide de la sirène PPI avec 3 émissions, séparées de 5 secondes, de sons montants et descendants d'une durée d'une minute. La fin d'alerte serait donnée par l'émission d'un son continu de 30 secondes.

En conclusion, depuis 30 ans, **le groupe BIC s'est toujours attaché à améliorer de façon continue le niveau de sécurité de son site BJ75**, en mettant en œuvre des moyens et des organisations **dépassant largement le strict cadre des obligations réglementaires**, et ce, dans **l'intérêt de son personnel et de ses voisins**, mais aussi, **dans son propre intérêt**, car l'usine de BJ75 implantée à REDON réalise plus de **50% de la production mondiale de briquets** du groupe BIC.

SOCIETE DU BRIQUET JETABLE "B.J. 75", Rue de Hauterive 35600 Redon France

Téléphone **33 (0)2 99 71 21 60** Télécopie **33 (0) 2 99 71 38 82**

Siège Social : 14, Rue Jeanne d'Asnières 92611 Clichy FRANCE Société Anonyme au capital de 5 029 200 €

301 590 915 RCS NANTERRE